



QUARTIERS OUEST

Cayre – Saut de Millo – Mt Macaron- Suc

RÉUNION DU 8 juin 2019

Présents / Conseil Municipal : G. BRANDA – G. STOERKEL – E. LONCHAMPT – J. JACOB – C. DI MARTINO – M. CORSINI - M. SILVI – F. RUSSO

✚ **G. BRANDA, Maire, souhaite la bienvenue à tous et évoque les points suivants :**

- ✓ Rappel de notre engagement d'au moins deux réunions par an dans les divers quartiers de Cantaron eu égard à la vaste étendue de la Commune.
- ✓ Invitation des habitants des Quartiers Ouest à ne pas hésiter à prendre part aux diverses manifestations organisées au centre village, malgré la configuration « éclatée » de notre Commune et l'éloignement des Quartiers Ouest du Chef-Lieu.
- ✓ Ordures ménagères et encombrants : Rappel encore sur les divers problèmes dus à l'incivisme et rencontrés aux points de collectes des ordures ménagères. Les encombrants ne passant que le mercredi il est une nouvelle fois demandé de ne déposer les objets que le mardi soir afin de ne pas encombrer les voies toute la semaine. Pour pallier l'incivisme, des caméras de vidéo-protection seront installées sur la commune aux points sensibles à savoir une à l'entrée Ouest et l'autre à la Lauvette aux points de tris sélectifs.
- ✓ Soucis de stationnements anarchiques et annonce de la refonte de la signalisation horizontale et verticale sur toute la commune lors des prochaines semaines. Les places de stationnement vont être retracées au sol et de nouvelles places vont être créées dont deux à l'entrée de la Commune à l'Ouest et huit au Mont Macaron.
- ✓ Point sur l'éclairage public : le remplacement de la totalité du système actuel par des leds (économie de 70%) est en cours et se fait en 3 tranches. Les Quartiers Ouest font partie de la troisième tranche du programme. La maintenance, quant à elle se fera au coup par coup.
- ✓ Point sur les travaux (dotations cantonales) :
 - la dotation 2018 prévoit une réfection de chaussée route du Mont Macaron avec pose de barrière anti-chutes de pierres ainsi qu'une réparation d'affaissement de voie au Saut de Millo.
 - La dotation 2019 prévoit un élargissement de la route de la Suc
 - Création de deux WC publics : près du jeu de boules et sur le parking de l'Eglise (terminés)
 - Réfection en cours de la place du village qui sera piétonne.
 - Sécurisation du parking à l'entrée du village (éclairage, caméra et réservation aux Cantaronnais dès son acquisition.
- ✓ Rappel de l'existence du site Internet de la Commune (**cantaron.fr**) qui permet d'écrire directement en Mairie.

✚ La parole circule :

- ✓ Problème des personnes âgées éloignées de tous services d'aide à la personne et qui se trouvent isolées et en grande difficulté en cas de souci de santé :
 - Problème grave pour lequel une réflexion doit être menée (covoiturage, remodelage du lien social entre les Communes de l'Abadie, rapprochement de Cantaron du SIVOM du Val de Banquière via le SIVOM de l'Abadie dont Cantaron fait partie),
 - ADMR : réception en Mairie le lundi matin.
- ✓ Le stop de la descente du chemin des Farigoules devrait être plus gros !
- ✓ Signalisation d'un lampadaire « éclaté » à l'intersection de la route du Réservoir et de la route de la Suc.
- ✓ Demande de desserte des collines par bus :
 - Problème crucial pour lequel on ne voit pas de solution à court terme car la RD619 à charge du département est entretenue par la Métropole (guerre larvée entre les deux organismes).
 - Ne serait-il pas possible d'organiser des covoiturages depuis notre site internet ?
 - La mise en place d'un bus en direction de St-André est en cours (départ depuis la Vierge).
- ✓ Où en est la fibre prévue fin 2019 dans les Quartiers Ouest ? Beaucoup de retard pris par ce projet qui commence à voir le jour au Chef Lieu.
- ✓ Chemin du Saut de Millo : serait-il possible de ramasser les feuilles plutôt que de les déplacer avec le souffleur ?
- ✓ Goudron affaissé à deux endroits dans la courbe avant entrée propriété Maria.
- ✓ Demande guirlande de Noël à l'intersection du chemin du Réservoir (comme auparavant...).
- ✓ Problème des propriétaires non résidents qui ne débroussaillent pas leur parcelle : un rappel est fait sur la date limite de débroussaillage qui est fixée au 30 juin ainsi que sur la Loi qui prévoit que le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 m autour de sa propre propriété. D'autre part, les chemins et sentiers des Quartiers Ouest seront nettoyés dans le mois de juin. Le site internet de la Commune donne toutes les informations nécessaires sur les règles de brûlage et de débroussaillage.
- ✓ Miroir à l'intersection de la D619 et le chemin du Saut de Millo (possibilité de mettre le miroir sur le panneau en face du croisement).

✚ **Le verre de l'amitié a clôturé notre réunion en fin de matinée.**